



Gervais Auto Shawinigan

300, 108 Avenue
Shawinigan
G9T 3M7

1 581 705-6559

Marque / Modèle

Toyota CHR LE AC Caméra

Année

Odomètre indiqué / réel*

2019

56 901 km

Transmission

Traction

automatique

traction avant

Moteur

Carburant

4 cyl. / 2 litres

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

BB-19CHR-A1451



ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Sièges baquets, Caméra de recul, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Sièges arrières traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Tapis de sol avant, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Entrée sans clé, Phares à allumage automatique, Commandes audio au volant

PRIX DE VENTE

20 995 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Garantie légale : C - 1 mois - 1700 KM

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A ☐ 6 mois ou
10 000 km

B ☐ 3 mois ou
5 000 km

C ☐ 1 mois ou
1 700 km

D ☐ Bon fonctionnement
(sujet à 37, 38 L.P.C.)

E ☐ Aucune
garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8739547